Paraguay : le parlement n’a pas appuyé les droits fonciers des Ayoreo

Le parlement du Paraguay a débattu en avril un projet de loi qui visait à protéger une partie du territoire où habite un groupe non contacté d’indiens Ayoreo-Totobiegosode. Les Ayoreo-Totobiegosode sont un des nombreux petits sous-groupes de la tribu Ayoreo à vivre en isolement volontaire dans divers endroits du Grand Chaco, du Paraguay et de la Bolivie.

Ces groupes mènent une vie nomade dans la dense forêt broussailleuse de la région Nord du Chaco, où ils vivent du gibier qui y abonde, composé de sangliers, de tamanoirs et de tatous. Ils cueillent aussi du miel sauvage et cultivent des plantes pendant la saison des pluies.

Ils refusent tout contact avec les gens de l’extérieur et avec la société moderne. L’année dernière, un contact a été établi avec un groupe de dix-sept Ayoreo-Totobiegosode qui est sorti de la forêt et a imploré le monde extérieur de cesser de détruire leur terre natale. La plupart des Ayoreo ont déjà été sortis de la forêt au cours des 45 dernières années, mais un nombre inconnu d’entre eux, dont le dernier groupe d’Ayoreo-Totobiegosode, y est encore et refuse toujours le contact avec l’extérieur. Une partie du territoire des Ayoreo est protégée par des mesures légales préventives qui sont censées empêcher le déboisement. La législation paraguayenne stipule que les Indiens ont droit de propriété sur leurs terres. Pourtant, la plupart du territoire Ayoreo est maintenant entre les mains du secteur privé.

La partie du territoire des Ayoreo qui correspond au sous-groupe des Totobiegosode, et que le projet de loi visait à protéger, appartient à trois entreprises privées, deux brésiliennes et une paraguayenne, qui ont acheté illégalement les terres et qui ont déjà commencé à les déboiser. L’année dernière, la chambre de députés du Paraguay a présenté un projet de loi pour exproprier les terres des entreprises forestières et les restituer aux Ayoreo-Totobiegosode. Cela aurait impliqué la restitution de 114 000 ha, sur les 2,8 millions d’hectares qu’ils avaient au départ. Or, après les fortes pressions d’une puissante association de propriétaires terriens – parmi d’autres – le sénat a rejeté le projet, qui est retourné à la chambre de députés. Finalement, le 7 avril dernier, sous l’influence de groupes d’opposition tels que les entreprises forestières et les éleveurs, le projet de loi a été rejeté par le parlement.

En plus de la région des Totobiegosode, d’autres zones du vaste territoire des Ayoreo sont de plus en plus affectées par les activités forestières et par l’élevage de bétail. Les propriétaires terriens ont violé à maintes reprises les mesures légales destinées à la protection des Indiens et de leurs ressources, en envoyant des bulldozers pour ouvrir des pistes à l’intérieur de la forêt.

Article fondé sur des informations tirées de : “Congress rejects bill to protect isolated Indians”, 2005, Cultural Survival, adresse électronique : mr@survival-international.org, http://survival-international.org/news.php?id=351 ; “Paraguay - Congreso rechaza ley que protegería indígenas”, Adital, http://www.biodiversidadla.org/content/view/full/15459 ; avec la collaboration de Benno Glauser, “Iniciativa Amotocodie”, adresse électronique : coordina@iniciativa-amotocodie.org